# ÉMERVEILLÉS PAR L'ARDÈCHE

## VOTRE BULLETIN DE SOUTIEN



☐ Entreprise ☐ Association	☐ Acteur public ☐ Citoyen
----------------------------	---------------------------

Nom de la structure :	hier rent ous
✓ Prénom / Nom de notre contact privilégié	n fiel serv rs V
	ans u tées n tie
Fonction	ses d collects
@ Tél / Mob	egistre nées nsmise
✓ Prénom / Nom du contact facturation (si différent)	ont enr s dom
	aire s Le: Idues,
	tionn dèche ni ver
Fonction:	e quest r l'Arc
	ans con para para les ne
@ Tél / Mob	ies d eillés n, ell
✓ Adresse / CP / Ville :	cueill Emerv
	ons re par I
	ormationtise 1
Nombre de salariés : Secteur d'activités :	Les informations recueillies dans ce questionnaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Emerveillés par l'Ardèche. Les données collectées servent uniquement à l'association, elles ne sont ni vendues, ni transmisses à un tiers Vous
Montant de votre soutien : €	

## Je m'engage

### En adhérant à l'Association et en tant qu'émerveilleur,

- ✓ J'affirme mon appartenance au territoire
- ✓ Je contribue à l'attractivité de l'Ardèche
- ✓ Je respecte et fais bon usage de la marque Émerveillés par l'Ardèche
- ✓ Je participe à un réseau dynamique

Fait le
A
Nom
Signature :



## € Grille des tarifs de soutien

COLLEGE 1 Entreprises, commerçants, artisans, associations à but lucratif	Cotisation minimum	Montant net après déduction fiscale
Entreprises 0 et 1 salarié	65€	26€
Entreprises de 2 à 10 salariés	130€	52€
Entreprises de 11 à 25 salariés	260€	104€
Entreprises de 26 à 50 salariés	390€	156€
Entreprises de 51 à 100 salariés	650€	260€
Entreprises de plus de 100 salariés	1 300 €	520€
COLLEGE 2 Associations à but non lucratif Syndicats professionnels	Cotisation minimum	
Associations locales	50€	
Associations à vocation départementale	100€	
Associations adhérentes d'association dptale	20€	
COLLEGE 3	Cotisation	
Collectivités et acteurs publics	minimum	
Communes (quelque soit leur taille)	100€	
EPCI de moins de 10 000 habitants	500€	
EPCI de plus de 10 000 habitants	1 000 €	
Structures consulaires	1000€	
Autres structures publiques ou para publiques, syndicats mixtes	500€	
Etablissements scolaires départementaux ou régionaux, centres de formation	100€	
Etablissements scolaires communaux	20€	
COLLEGE 4 Citoyens	Cotisation minimum	Montant net après déduction fiscale
Personnes physiques	30€	10€

Bulletin à retourner renseigné, signé et accompagné de la cotisation, par chèque à l'ordre de l'Association Émerveillés par l'Ardèche ou par virement bancaire:

IBAN: FR7613906000738504984828081 BIC: AGRIFRPP839





